

En un clic,
payez votre
TVM par



sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play




Togo-Assemblée nationale
**KODJO ADEDZE,
NOUVEAU
PRÉSIDENT** Page 2



N° 867 du 19 juin 2024 Prix 250 F cfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

Togo- Certificat d'étude
du premier degré

**212 407 CANDIDATS
COMPOSENT
DEPUIS HIER...** Page 2

Rapport sur le
Développement Humain,
édition 2023/2024

**LE TOGO,
1ER DANS
L'ESPACE
UEMOA, ET
4ÈME DANS
LA CEDEAO**



● **SANDRA JOHNSON
SALUE LE LEADERSHIP
ÉCLAIRÉ DE FAURE
GNASSINGBÉ**

Photo archives

TOUS À L'ÉCOLE
Le prêt pour payer l'école de vos enfants



5 mois de salaire
Réponse en 72H
Remboursable sur 11 mois maximum



AU TOGO, UNE CROISSANCE ROBUSTE DE 6,6% PROJETÉE POUR 2024

Après une année 2023 marquée par des performances économiques robustes, le Togo devrait poursuivre sur sa dynamique. Pour 2024, le ministère de l'économie et des finances prévoit ainsi un taux de croissance du PIB réel de 6,6%, en légère hausse par rapport aux 6,4% estimés pour l'année dernière.



Ces projections, dévoilées dans le dernier bulletin trimestriel sur les perspectives économiques, annoncent également une inflation en baisse à 2,7%.

Concrètement, cette "croissance robuste" devrait être portée par les différents secteurs, informe le Secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers : "Le secteur primaire devrait croître de 4,6%, grâce à l'agriculture, l'élevage et la pêche. Les secteurs secondaire et tertiaire devraient connaître une croissance de 7,0% et 7,2% respectivement, stimulée par l'agroalimentaire, les matériaux de construction, l'électricité, le gaz, le BTP, les activités manufacturières, le commerce, les transports et les services d'hébergement et de restauration", détaille la structure gouvernementale.

Croissance annuelle moyenne de 7% jusqu'en 2026

Par ailleurs, il est prévu une croissance annuelle moyenne de 7% entre 2024 et 2026, soutenue notamment par les projets et réformes de la feuille de route gouvernementale, dont la Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA) lancée il y a trois ans, qui continue d'attirer des acteurs économiques.

Pour le ministère de l'économie et des finances, ces perspectives économiques "montrent un Togo en plein essor, avec des politiques et des réformes visant à renforcer la croissance économique, à stabiliser l'inflation, à réduire le déficit commercial et à améliorer la gestion de la dette".

Vème république

CE QU'IL FAUT RETENIR DES ARTICLES 95, 96 ET 97 DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Art. 95 : Les institutions de la République prévues par la présente Constitution sont mises en place dans un délai n'excédant pas douze (12) mois à compter de la date de son entrée en vigueur.

Art. 96 : Dans l'intervalle, les institutions de la République y compris celles du système judiciaire sont maintenues en fonction selon les dispositions de la Constitution du 14 octobre 1992 révisée.

Le mandat des membres de l'Assemblée nationale en fonction expire le jour de la première réunion des membres de l'Assemblée nationale élus.

Les membres de la Cour constitutionnelle restent en fonction jusqu'à l'installation des nouveaux membres.

Art. 97 : Les pouvoirs du Président de la République en fonction au moment de la promulgation de la présente Constitution ne viendront à expiration qu'après l'entrée en fonction du Président du Conseil et l'élection du Président de la République.

La première élection du Président de la République et la première désignation du Président du Conseil après promulgation de la présente Constitution interviennent à partir de la mise en place des deux (02) chambres du parlement.

Le parti majoritaire ou la coalition de partis majoritaire transmet par écrit au bureau de l'Assemblée nationale le nom du Président du Conseil. Le bureau de l'Assemblée nationale prend acte de cette désignation et en informe sans délai les députés réunis en séance plénière.

Le Président du Conseil entre en fonction dès sa prestation de serment.

Togo-Assemblée nationale

KODJO ADEDZE, NOUVEAU PRÉSIDENT

Les députés ont procédé, le vendredi 14 juin 2024, à l'élection des treize (13) membres du bureau de l'Assemblée nationale, conformément aux dispositions des articles 12 et 14 du règlement intérieur de l'institution. Les travaux ont été présidés par le doyen d'âge Tchabouré Gogué, Président du parti Alliance des démocrates pour un développement intégral (ADDD). A l'issue du vote, M. Kodjo Sévon-Tépé Adédzé

est élu Président de l'Assemblée nationale à la majorité absolue des députés présents à cette séance. L'institution parlementaire sera présidée par l'honorable Kodjo Sévon-Tépé Adédzé élu avec 106 voix pour, 2 contre et une abstention. Au cours de la même séance, six (6) Vice-présidents, trois (3) Questeurs et trois (3) secrétaires parlementaires ont été élus. Il s'agit de Mme Zouréhatou Kassah-Traoré, première Vice-Présidente ; Gbalgueboa Kangbeni, deuxième Vice-Président ; Komla Dodzi Korokoro, troisième Vice-Président ; Ayao Dzreke, quatrième Vice-Président ; cinquième Vice-Président, Mohamed Ouro-Sama ; sixième Vice-Présidente, Mme Dohoe My-

(3) secrétaires parlementaires élus sont : Koffi Gani, premier secrétaire parlementaire ; Mme Dianti Ameyo M'boma, deuxième secrétaire parlementaire et Senou Soklingbé, troisième secrétaire parlementaire. La durée du mandat du président et du bureau de l'Assemblée nationale est fixée à 3 ans renouvelable.

Rappelons que les députés ont procédé à l'élection des 13 membres du bureau après que la Cour



constitutionnelle a déclaré recevable la requête du doyen d'âge concernant la résolution portant règlement intérieur de l'Assemblée nationale, adoptée le 30 mai 2024 à la majorité absolue des députés présents à cette séance.

constitutionnelle a déclaré recevable la requête du doyen d'âge concernant la résolution portant règlement intérieur de l'Assemblée nationale, adoptée le 30 mai 2024 à la majorité absolue des députés présents à cette séance.

Décentralisation

UNE VINGTAINNE DE COMMUNES DISPOSENT DE NOUVEAUX BÂTIMENTS

Au total 19 communes disposent désormais de nouveaux bâtiments de mairies. C'est le ministre de l'administration territoriale, le colonel Hodabalo Awaté qui a réceptionné les infrastructures administratives en fin de semaine dernière lors d'une cérémonie dans la commune Yoto 2.

Financée à hauteur de 9,8 milliards FCFA par la Banque allemande de développement (KfW), la construction de ces nouvelles mairies s'inscrit dans le cadre de la troisième phase du Projet d'appui à la décentralisation (PAD).

Ces infrastructures composées de bureaux pour le maire et ses adjoints, d'un état civil,



d'un hall d'accueil, d'une salle polyvalente pour les conseils et les délibérations, répond à l'ambition d'offrir de meilleures conditions de travail aux élus locaux et aux agents de la mairie.

« Le gouvernement s'est résolument engagé dans la moder-

nisation du cadre de vie et de travail des communautés en construisant des infrastructures modernes et appropriées », a indiqué le ministre Awaté. Pour rappel, le Programme d'appui à la décentralisation envisage d'ériger au total 40 mairies.

Togo- Certificat d'étude du premier degré

212 407 CANDIDATS COMPOSENT DEPUIS HIER...

Les élèves du CM2 sont à la conquête du tout premier diplôme scolaire qu'est le Certificat d'Etude du Premier Degré (CEPD). Les épreuves écrites ont officiellement démarré lundi 17 juin 2024 avec un total 212 407 candidats dont 104 150 filles qui composent dans plus de 1000

centres d'écrit à travers tout le pays dont 1 à Accra au Ghana.

En région, les épreuves ont été lancées par les préfets qui ont ensuite parcouru quelques centres de leur ressort territorial. A la fin, ils se sont réjouis de la bonne entame de l'examen. C'est le cas dans la région cen-

trale, Kara, et Dapaong.

Au premier jour de l'examen, les candidats avaient en face d'eux cinq épreuves : l'étude de texte, la rédaction, les exercices écrits de calcul, l'Education Civique et Morale (ECM) et le dessin.

Au Togo, le CEPD ouvre les portes du collège.

Rapport sur le Développement Humain, édition 2023/2024

LE TOGO, 1ER DANS L'ESPACE UEMOA, ET 4ÈME DANS LA CEDEAO

● SANDRA JOHNSON SALUE LE LEADERSHIP ÉCLAIRÉ DE FAURE GNASSINGBÉ

C'est au nom du chef de l'Etat, que Sandra Johnson, ministre secrétaire générale de la présidence de la république togolaise a procédé au lancement officiel des travaux sur le rapport sur le développement humain édition 2023-2024, hier 18 juin 2024 à Lomé. Le rapport qui se fait par Le Gouvernement togolais et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a pour thème « Sortir de l'impasse : Repenser la coopération dans un monde polarisé ». La cérémonie d'hier, fait suite à celle organisée au niveau mondial le 13 mars 2024 par le PNUD, et a vu la présence de Madame Binta SANNEH, Représentante Résidente du PNUD au Togo.

Selon ce rapport, le Togo enregistre un progrès remarquable à l'instar des précédents rapports. En effet, l'indice de développement humain du pays est passé de 0,539 en 2021-2022 à 0,547 en 2023-2024. En conséquence, le Togo est classé pour la cinquième année consécutive 1er dans l'espace UEMOA et 4ème cette année dans la CEDEAO après le Cap-Vert, le Ghana et le Nigéria. C'est dire que le pays a fait clairement le choix d'un développement centré sur l'hu-

main.

La ministre Sandra JOHNSON, dans son intervention, s'est félicitée des performances enregistrées grâce aux orientations du Chef de l'Etat.

« Ces progrès du Togo qui sont le fruit de la performance économique portée particulièrement par la résilience de notre pays grâce aux réformes audacieuses entreprises par le Gouvernement sous le leadership du Président de la République ; contribuant ainsi à l'amélioration substantielle de la qualité de vie de nos populations » a déclaré la Ministre Sandra Ablamba JOHNSON. Il convient de relever que depuis quelques années, l'indice de développement humain du Togo est en perpétuelle évolution, preuve des efforts d'investissements du Gouvernement dans les secteurs sociaux. Pour illustration, l'indice de développement humain est passé de 0,484 en 2014; à 0,513 en 2018; à 0,539 en 2021/2022 puis à 0,547 en 2023/2024, soit une progression de 13% entre 2014 et 2023/2024.

Avec cette belle performance, le Togo est en bonne voie pour franchir le seuil de la catégorie de « développement humain moyen » égal à 0,550. Ces résultats traduisent la mise en œuvre

de la politique d'inclusion sociale initiée par le Chef de l'Etat, Faure GNASSINGBÉ.

Plusieurs raisons expliquent une telle performance, a précisé Madame Sandra Ablamba JOHNSON.

« En effet, le Revenu National Brut par habitant est passé de 2167\$ US en 2021-2022 à 2214\$ US en 2023-2024. Quant à l'espérance de vie à la naissance, elle s'est établie à 61,6 ans en 2023/2024. Des performances qui s'expliquent par des initiatives des plus hautes autorités visant à capitaliser les potentialités de notre jeunesse marquées par des résultats significatifs en matière de formation, d'accompagnement financier et technique et de facilitation de l'accès au marché (PAEIJ, PNPR, FAIEJ, AGRISEF) ».

En outre, des efforts louables ont été faits en matière d'inclusion des femmes dans l'optique de faire d'elles de véritables chefs d'entreprises contribuant ainsi à leur autonomisation et leur participation à l'économie nationale.

S'agissant des questions de paix et de sécurité, le Togo pourra dire qu'il a anticipé sur la vision du système des Nations Unies et particulièrement sur le thème de cette année en ce sens que l'opinion in-

ternationale l'a d'ailleurs reconnu que le mot PAIX est dans l'ADN du togolais ; en dénote les appels répétés du Chef de l'Etat pour une synergie d'actions en vue de garantir une paix durable dans notre sous-région et par ricochet, sur le continent africain. D'ailleurs, implication personnelle de Faure Gnassingbé dans le règlement des conflits voire le déploiement des contingents togolais dans le maintien de la paix lui a valu des félicitations et la reconnaissance des partenaires internationaux.

Et toutes ces initiatives sont aujourd'hui couronnées par des programmes et des projets stratégiques en faveur du changement climatique en vue de promouvoir l'énergie verte et d'assurer une sécurité alimentaire à nos populations.

La ministre Sandra JOHNSON, a exprimé au nom du Chef de l'Etat, sa gratitude au Système des Nations Unies, particulièrement le PNUD et bien d'autres partenaires techniques et financiers pour leur accompagnement.

Dans son intervention, Madame Binta SANNEH, Représentante Résidente du PNUD a salué les avancées notables du Togo en matière de développement humain et réitéré l'engagement de son institution à accompagner notre pays sur la voie du développement.

« Le Togo poursuit les réformes économiques

en faveur de l'amélioration du climat des affaires et la mise en œuvre de politiques publiques orientées vers le développement inclusif. Je suis convaincue que ce rapport sera une source précieuse pour les décideurs et les acteurs de développement pour façonner un avenir plus inclusif, plus durables et plus prospère pour tous » a-t-elle déclaré.

Le rapport 2023-2024 met en lumière le contexte dans lequel se trouve l'ensemble des pays du monde étroitement interconnectés, les défis communs et interdépendants à l'échelle mondiale comme la polarisation, les changements climatiques galopants.

Le document relatif audit rapport plaide en faveur d'une nouvelle approche des biens publics mondiaux et examine les raisons d'accroissement de la polarisation, la manière dont elle crée un blocage de l'action collective et dans quelle mesure il faut repenser la coopération pour sortir de cette impasse.

Pour sortir de l'impasse actuelle, le rapport préconise de repenser et de faire appel à une nouvelle génération de biens publics mondiaux et propose quatre domaines pour une action immédiate :

- La fourniture de biens publics planétaires, pour la stabilité du climat, compte tenu des défis sans précédents de l'Anthropocène auxquels nous sommes

Suite à la page 6

Togo- Olam contre FNGPC COOP-CA

UN TERRAIN D'ENTENTE TROUVÉ...

Au Togo, un bras de fer s'est récemment intensifié entre les cotonculteurs et la société Olam International concernant les conditions de production et de

sions croissantes, menaçant de perturber la campagne cotonnière et de réduire la production, ce qui aurait des conséquences économiques importantes pour la région, le

En face de la presse le samedi 15 juin 2024, les responsables de la FNGPC COOP-CA sont revenus sur les 03 décisions prises sur instruction du Chef de l'Etat, et qui selon



commercialisation du coton. Olam, un acteur majeur dans l'industrie cotonnière au Togo, avait imposé des conditions que les producteurs locaux jugeaient défavorables. Ce conflit a mis en lumière les difficultés auxquelles sont confrontés les agriculteurs, qui ont exprimé leurs préoccupations concernant les prix d'achat et les modalités de soutien.

Au vue de la situation qui pourrait conduire à des ten-

chef de l'Etat instruit le ministère en charge de l'Agriculture pour trouver un terrain d'entente. Ainsi, des rencontres se sont tenues les 11 et 12 juin 2024 et ont réuni la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), la FNGPC COOP-CA et le ministère de tutelle. Les discussions ont permis aux cotonculteurs d'obtenir 03 réponses favorables sur les 13 points de leurs revendications.

eux, sont de nature à assurer la sérénité au sein de la filière au cours la campagne 2024-2025, et de garantir un meilleur revenu aux cotonculteurs.

La première décision est la fixation du prix d'achat du coton graine à 300F CFA par kilogramme pour le 1er choix et à 280 F CFA pour le 2e choix. La seconde décision est relative à la vente des engrais NPKSB 12-20-18-5-1 et Urée 46%N aux producteurs

au prix de 14 000 FCFA le sac de 50 kilogrammes. A ce niveau, la FNGPC COOP-CA précise qu'au-delà des engrais, les autres intrants sont subventionnés comme ce fut le cas de l'année dernière. La dernière décision est la mise en place d'un comité tripartite composé des représentants de la FNGPC, de la NSCT et de l'Etat (représenté par les ministères chargés de l'agriculture et des finances) pour examiner toutes les questions d'intérêt stratégique de la filière dont les autres points de revendications des cotonculteurs.

« Nous sommes très contents et les producteurs ont pris l'engagement de se mettre au travail. », a fait savoir M. Koussouwe Kouroufeï, président du Conseil d'administration de la FNGPC COOP-CA, qui exprimé la reconnaissance de la FNGPC COOP-CA à ceux qui se sont expliqués pour le dénouement de la crise, particulièrement le chef de l'Etat.

Par ailleurs, la fédération renonce provisoirement l'exigence relatif au départ du groupe OLAM. Pour elle, le groupe singapourien a reconnu certains manquements qu'il a promis revoir.

Le président du conseil d'ad-

ministration de la FNGPC COOP-CA a souhaité un accompagnement des producteurs. « Si le producteur s'engage à faire son travail, il faut qu'il soit accompagné. Nous rappelons donc à la NSCT d'accompagner les producteurs pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs. Elle a des engrais et des produits de qualité mais ces produits perdent leurs qualités quand ils sont mal appliqués. », a-t-il fait savoir. Cet accompagnement est relatif selon lui, à la disponibilité des intrants au bon moment et la mise à disposition des producteurs d'un parc automobile pour que la récolte se fasse sans perte, au regard des pertes enregistrées lors de la campagne précédent. Selon les estimations, ce sont plus de 2000 tonnes de coton graines qui sont perdus par faute de moyens logistiques. Pour la campagne 2024-2025, la FNGPC COOP-CA ambitionne une exploitation de 100 000 hectares pour une production de 85 000 tonnes soit 850kg/ha. La fédération invite à cet effet les cotonculteurs à se mettre au travail. Compte tenu des changements climatiques, elle les conseille d'opter pour les semis précoces.

La rédaction

Apothéose de la fête des mères à Bè

SANDRA JOHNSON DIT MERCI AUX FEMMES ET À LA POPULATION POUR LEUR MOBILISATION EN FAVEUR DU PARTI UNIR LE 29 AVRIL DERNIER

Le jeudi 13 juin 2024, les femmes de Bè ont célébré en grande pompe l'apothéose de la fête des mères. Cet événement, marqué par une ambiance festive et des manifestations de joie, a été rehaussé par la présence de Madame Sandra Ablamba Johnson, ministre secrétaire générale de la présidence de la République togolaise.



La participation de Madame Johnson à cette célébration symbolique revêt une importance particulière. En rejoignant les femmes de Bè, la ministre a non seulement honoré les mères de cette localité, mais elle a également exprimé la reconnaissance du parti UNIR (Union pour la République) pour le soutien indéfectible de la population de Bè lors du double scrutin du

29 avril dernier. Au cours de cette journée, Madame Johnson a souligné l'importance de la famille et du rôle primordial des mères dans la société togolaise.

« La fête des mères est une occasion pour nous de reconnaître et de célébrer les sacrifices et l'amour inconditionnel des mères. Votre dévouement est la pierre angulaire de notre

communauté et de notre nation », a-t-elle déclaré.

Les festivités ont été marquées par des chants, des danses et des témoignages émouvants et des échanges avec la ministre, qui a écouté attentivement leurs préoccupations et leurs aspirations. La présence de Madame Johnson a été perçue comme un geste fort de proximité et de reconnaissance de la part du parti UNIR. A travers

cette présence de madame la ministre, il s'agissait pour le parti UNIR de dire merci à toute la population de Bè pour son engagement et sa mobilisation lors des élections législatives et régionales du 29 avril. Pour la ministre, « cette mobilisation a été déterminante pour les succès remportés par le parti », et la fête des mères a offert une opportunité idéale pour exprimer cette gratitude.

« Votre soutien a été crucial, et nous sommes ici aujourd'hui pour vous dire merci. Votre participation enthousiaste a contribué à la victoire écrasante du parti UNIR dans le Canton Bè. Ensemble, nous continuerons à travailler pour le développement et la prospérité de notre chère nation. Le Chef de l'Etat, son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, et l'ensemble du Gouvernement sont mobilisés pour trouver des solutions efficaces aux maux qui mines notre pays. Et avec patience et foi, nous y arriverons », a ajouté Ma-

dame Johnson.

Somme toute, cette célébration de la fête des mères à Bè, avec la participation active de Sandra Ablamba Johnson, a non seulement mis en lumière l'importance des mères dans la société togolaise, mais a également renforcé les liens entre le parti UNIR et la population de Bè.

« En cette journée choisie par les femmes du Canton de Bè pour célébrer l'apothéose de la fête des mères, j'ai été enchantée de partager un moment d'échanges enrichissants en tant que marraine... Célébrer ensemble l'impact transformationnel des femmes sur notre société, en particulier en ces temps difficiles marqués par des défis géopolitiques significatifs, est un honneur. Plus que jamais, il est crucial de transmettre des valeurs solides et des conseils pratiques à nos jeunes, pour les préparer à construire un avenir meilleur. », a laissé sur X Sandra Johnson.

Psmico

LE PETIT VILLAGE DE PISSIYO DEVIENT GRAND

La lutte contre la pauvreté et l'amélioration de l'accès aux infrastructures socio-collectives prennent du relief au Togo, surtout dans les localités rurales. Avec des réalisations déterminantes, le village de Pissiyô retrouve de l'élan grâce au Psmico.

Le Programme de soutien aux microprojets d'infrastructures communautaires (Psmico) a un impact direct sur le développement des communautés.

Il finance la construction des infrastructures de base comme les routes, les ponts, les écoles, les centres de santé, les puits et d'autres systèmes d'approvisionnement en eau...

Ces infrastructures rendent meilleures les conditions de vie des habitants et facilitent leur accès aux services essentiels.

Le Psmico contribue également au renforcement des capacités locales en fournissant une formation aux membres des communautés sur la gestion des infrastructures, la maintenance et la durabilité des projets. Les bénéficiaires arrivent donc à prendre en charge la gestion et l'entretien des infrastructures une fois qu'elles sont achevées.

À Pissiyô, la joie est sur les visages

Au début du mois d'avril 2024, le village de Pissiyô qui se trouve au cœur du canton d'Atchangbadè dans la commune Kozah 4, a vibré au rythme de la bonne nouvelle.

Grâce au Psmico de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), la localité bénéficie de nouveaux ouvrages marchands. Une cérémonie de remise de site a été tenue pour marquer le début des travaux.

En effet, les ouvrages sont financés par le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV). Ils comprennent 8 hangars, 3 magasins, des boutiques, des latrines modernes et un forage photovoltaïque avec adduction d'eau.

On estime le coût total des travaux à plus de 140 millions de francs CFA. La durée de construction est évaluée à 4 mois. Les travaux sont confiés à 7 entreprises sélectionnées conformément à la réglementation nationale en matière de commande publique.

L'activité commerciale va être boostée

Le village de Pissiyô est connu pour sa forte coloration commerciale. Une fois livrés, ces ouvrages marchands vont permettre aux commerçants de mieux organiser leur activité.

Ils vont créer des emplois pour les membres de la communauté et stimuler l'économie locale. C'est pour ainsi dire que les projets financés par le Psmico contribuent à accroître l'accès des communautés aux services de base.



Chers usagers de la route,
Présenter les gros billets au poste de péage, crée l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la perte de temps.

Présenter aux guichets des péages la juste monnaie selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner en temps.

Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de péage.

Ceci est un message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 17 AU 24 JUIN 2024

- | | | |
|--|--|---|
| *PHARMACIE 31EME ARRONDISSEMENT*
☎96 32 97 71 Bd. du 13 Janvier, près de l'Immeuble FIATA | ☎70 43 26 67 Sa
boville Hédzranawé.
Boulevard Haho | réserve de la gendarmerie d'Agoè-Nyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord |
| *PHARMACIE ETOILES*
☎96 27 05 05 10
Av. Nouvelle Marche | *PHARMACIE DEO GRATIAS*
☎96 80 08 93 Rue
Notre Dame de la Miséricorde KEGUE DINGBLE | *PHARMACIE DIEUDONNE*
☎70 44 84 59
Route de LEO 2000, non loin de FUCEC Agoè-Téléssou |
| *PHARMACIE OLIVIERS*
☎96 80 09 50 01,
Rue du Rotaty club international angle Bd Felix Houphët-Boigny 08 BP 8480 Lomé 08 TOGO | *PHARMACIE PEUPLE*
☎98 25 04 89 Rue
Santiagou, près du marché NUKAFU 06 BP 61217 Lomé 06 | *PHARMACIE OSSAN*
☎70 40 44 25
Carrefour AVEDZI face Ets LA LIMOUSINE |
| *PHARMACIE CHÂTEAU-D'EAU*
☎96 80 08 88 Près
Château d'eau de BE | *PHARMACIE UNION*
☎96 32 97 26 Bd
Malfakassa, face crèmerie BAMUDAS - BE KPOTA | *PHARMACIE APOLLON*
☎93 50 42 55
Avédji, Face complexe scolaire Makafui - Non loin du carrefour des hirondelles |
| *PHARMACIE ADJOLOLO*
☎97 93 86 59 1319,
Rue de la Charité roche du CMS de Nyekonakpoe | *PHARMACIE O GRAIN D'OR*
☎70 59 09 53
Carrefour Zorrobar, Grand contournement | *PHARMACIE CLEMENCE*
☎70 19 35 35 Rte
de la Cour d'Appel, entre l'Agence CEET Agoè et l'Ecole privée La Source |
| *PHARMACIE SOURCE DE VIE*
☎90 88 25 82 Face
Collège Protestant | *PHARMACIE ADIDOGOME*
☎91 05 78 21 Face
au cam 2ème RI d'Adidogomé | *PHARMACIE ST MICHEL*
☎70 43 30 43
Située à Agoè-Nyivé entre la Brasserie BB et l'espace Télécom |
| *PHARMACIE CAMPUS*
☎96 80 08 85
ADEWI - Boulevard de la Kara à côté de UTB | *PHARMACIE SILOE*
☎90 80 26 39
Carrefour Aflao Apédokoè Atigangomé | *PHARMACIE ASSURANCE*
☎93 08 76 76
Adétikopé, National NO 1, non loin du marché |
| *PHARMACIE AGBEIGNAN*
☎70 20 00 00
Tokoin Ramco - Gbadago, Av. de la Libération, rès du PRÊT À MANGER | *PHARMACIE ACTUELLE*
☎90 61 46 44
Route de Ségbé; quartier Sagbado - Adidogomé | *PHARMACIE KOBOYO*
☎93 70 48 12
DAVIE, rte de la Nationale N° 1 avant le péage de Davié en face de la Station Sanol |
| *PHARMACIE NOTRE DAME*
☎96 80 10 12 Rte
de l'Aéroport entre la foire TOGO 2000 et l'Aéroport | *PHARMACIE SEGBE*
☎92 59 49 35
Ségbé | *PHARMACIE TAKOE*
☎91 55 18 04 Avant
la station CAP ESSO de Zongo côté opposé |
| *PHARMACIE LA PROSPERITE*
☎96 80 09 91 Bd
Eyadéma entre l'immeuble EDA OBA et la Direction Police Judiciaire (DPJ) | *PHARMACIE ST JOSEPH*
☎96 80 09 65
Bretelle BE KLIKAME | *PHARMACIE EL NOUR*
☎97 79 93 74 AGOE
- Alinka non loin du CMS Togblekopé |
| *PHARMACIE GBEZE*
☎22 26 32 61
Boulevard Jean Paul II | *PHARMACIE VIGUEUR*
☎70 44 81 96 Rue
267, AGBALEPEDOGAN Kilimandjaro | *PHARMACIE EXCELLENCE*
☎22 51 77 87 AGOE
Démakpoé Voie CEDEAO |
| *PHARMACIE ST PIERRE* | *PHARMACIE MILLENAIRE*
☎70 21 31 97 Face | |

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

Le Messenger, Votre journal préféré dans les kiosques tous les mercredis

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Rapport sur le Développement Humain, édition 2023/2024

LE TOGO, 1ER DANS L'ESPACE UEMOA, ET 4ÈME DANS LA CEDEAO

● SANDRA JOHNSON SALUE LE LEADERSHIP ÉCLAIRÉ DE FAURE GNASSINGBÉ

Suite de la page 3

confrontés ;

- La fourniture de biens publics mondiaux numériques, afin d'assurer une plus grande équité dans l'exploitation

des nouvelles technologies au service d'un développement humain équitable ;

- La mise en place de mécanismes financiers nouveaux et élargis, y compris un nouveau volet de

la coopération internationale qui viendrait compléter l'aide humanitaire et l'aide au développement traditionnelle en faveur des pays à faible revenu

- La réduction de

la polarisation politique grâce à de nouvelles approches de gouvernance visant à mieux faire entendre la voix des citoyens dans les délibérations et à lutter contre la désinformation.

Le développement humain se définit comme l'élargissement de la gamme des choix offerts à la population, lesquels choix permettent de rendre le développement plus inclusif et participatif.

Ces choix doivent comprendre des possibilités d'accéder aux revenus et à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé et à un environnement propre ne présentant pas de danger. Il s'entend également la possibilité pour l'individu de participer pleinement aux décisions de la communauté et de jouir des libertés humaines, économiques et politiques.

LM

DISCOURS DE MADAME LE MINISTRE, SECRETAIRE GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Mesdames et Messieurs les Ministres, Madame la Représentante Résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement au Togo, Honorable député à l'Assemblée nationale, Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales accréditées au Togo ; Mesdames et Messieurs les Directeurs de Cabinet, Secrétaires Généraux, Directeurs Généraux, Directeurs et Chefs de Services.

Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations de la Société Civile et du Secteur Privé, Vénérables Chefs Traditionnels, gardiens des us et coutumes,

Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités, tous protocoles respectés, Distingués Invités, Mesdames et Messieurs.

C'est pour moi un immense plaisir de prendre la parole, au nom du Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, pour vous souhaiter la cordiale bienvenue à la présente cérémonie de lancement du Rapport sur le Développement Humain, édition 2023/2024 dont le thème est intitulé : « Sortir de l'impasse : Repenser la coopération dans un monde polarisé ».

Le lancement de ce rapport dans notre pays se situe dans la droite ligne de celui effectué par le Programme des Nations Unies pour le Développement le 13 mars 2024.

Votre présence à cette rencontre en dépit de vos agendas très chargés, témoigne de la preuve éloquente de l'importance que vous accordez aux questions de développement humain qui constituent une priorité du Gouvernement.

Avant de poursuivre mon propos, qu'il me soit permis de témoigner ma reconnaissance et ma gratitude à l'ensemble du système des Nations Unies et en particulier au Programme des Nations Unies pour le Développement pour ses appuis multiformes aux actions de développement et pour l'élaboration du Rapport sur le Développement Humain ainsi que l'organisation de la présente cérémonie.

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

Le thème qui nous réunit ce matin est le développement humain qui se définit comme l'élargissement de la gamme des choix offerts à la population, lesquels choix permettent de rendre le développement plus inclusif et participatif. Ces choix doivent comprendre des possibilités accordées aux individus d'accéder aux revenus et à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé et à un environnement propre. Il s'entend également la possibilité pour ces individus de participer pleinement aux décisions de la communauté et de jouir des libertés humaines et économiques.

Ainsi, ce nouveau Rapport sur le Développement Hu-

main qui fait l'objet de lancement examine de manière approfondie les enjeux cruciaux du changement climatique, de la paix et de la sécurité et plaide en faveur d'une nouvelle approche des biens publics mondiaux à travers une étude détaillée des différents types de polarisation. De façon minutieuse, il examine les raisons pour lesquelles la polarisation s'accroît, la manière dont elle crée un blocage de l'action collective et dans quelle mesure il faut repenser la coopération pour sortir de cette impasse.

Le rapport relève également qu'après une période de chute en 2020 et 2021, les progrès en matière de développement ont connu une reprise en 2022 et devraient atteindre des niveaux record en 2023. Toutefois, ces progrès masquent des divergences inquiétantes entre les pays.

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

Il est important de souligner que selon le présent rapport 2023/2024, notre pays le Togo enregistre un progrès remarquable à l'instar des précédents rapports. En effet, l'Indice de Développement Humain du pays est passé de 0,539 en 2021-2022 à 0,547 en 2023-2024. En conséquence, le Togo est classé pour la 5ème année consécutive 1er dans l'espace UEMOA et 4ème cette année dans la CEDEAO après le Cap-Vert, le Ghana et le Nigéria. C'est dire que notre pays a fait clairement le choix d'un développement centré sur l'humain.

Ces progrès sont le fruit de la performance économique portée particulièrement par la résilience de notre pays grâce aux réformes audacieuses entreprises par le Gouvernement sous le leadership du Président de la République ; contribuant ainsi à l'amélioration substantielle de la qualité de vie de nos populations.

Il convient de relever que depuis quelques années, l'indice de développement humain du Togo est en perpétuelle évolution, preuve des efforts d'investissements du gouvernement dans les secteurs sociaux. Pour illustration, l'Indice de Développement Humain est passé de 0,484 en 2014 ; à 0,513 en 2018 ; à 0,539 en 2021/2022 puis à 0,547 en 2023/2024, soit une progression de 13% entre 2014 et 2023/2024. Avec cette belle performance, le Togo est en bonne voie pour franchir le seuil de la catégorie de « développement humain moyen » égal à 0,550 ; tel est notre credo.

Qu'est-ce qui a alors milité en faveur de cette belle performance ?

En effet, le Revenu National Brut par habitant a connu une nette amélioration passant de 2167\$ US en 2021-2022 à 2214\$ US en 2023/2024. Quant à l'espérance de vie à la naissance, elle s'est établie à 61,6 ans en 2023/2024. Des performances qui s'expliquent par des initiatives des plus hautes autorités visant à capitaliser les potentialités de notre jeunesse mar-

quées par des résultats significatifs en matière de formation, d'accompagnement financier et technique et de facilitation de l'accès au marché (PAEIJ, PNPR, FAIEJ, AGRISEF).

En outre, des efforts louables ont été faits en matière d'inclusion des femmes dans l'optique de faire d'elles de véritables chefs d'entreprises contribuant ainsi à leur autonomisation et leur participation à l'économie nationale.

S'agissant des questions de paix et de sécurité, le Togo pourra dire qu'il a anticipé sur la vision du système des Nations Unies et particulièrement sur le thème de cette année en ce sens que l'opinion internationale l'a d'ailleurs reconnu que le mot PAIX est dans l'ADN du togolais ; en dénote les appels répétés du Chef de l'Etat pour une synergie d'actions en vue de garantir une paix durable dans notre sous-région et par ricochet, sur le continent africain. Son implication personnelle dans le règlement des conflits voire le déploiement des contingents togolais dans le maintien de la paix a valu des félicitations et la reconnaissance des partenaires internationaux telle votre Institution, Madame la Représentante Résidente.

Et toutes ces initiatives sont aujourd'hui couronnées par des programmes et des projets stratégiques en faveur du changement climatique en vue de promouvoir l'énergie verte et d'assurer une sécurité alimentaire à nos populations.

C'est le lieu de rendre un vibrant hommage au Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, pour son leadership dans le pilotage des actions de développement de notre pays en général et pour sa politique de renforcement du capital humain en particulier.

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, le gouvernement met en œuvre la Feuille de route 2020-2025 avec pour vision de faire du Togo un pays en paix et une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable. Cette Feuille de route traduit la politique d'inclusion et de développement humain du Chef de l'Etat à travers son premier axe intitulé « Renforcer l'inclusion et la cohésion sociale et consolider la paix ».

Ainsi, dans le contexte actuel marqué par de multiples crises (économiques mondiales, sanitaire, climatique, sécuritaire) et afin de maintenir la dynamique de l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens, je voudrais saisir l'opportunité pour lancer un appel à toutes les parties prenantes au développement à redoubler d'efforts pour la mise en œuvre réussie de la Feuille de route, des Objectifs de déve-

Suite à la page 7

DISCOURS DE MADAME LE MINISTRE, SECRETAIRE GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Suite de la page 6

veloppement durable (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, en vue de ne laisser personne pour compte conformément à la volonté du Chef de l'Etat et à l'Agenda 2030 des Nations Unies.

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais ici renouveler la gratitude du Gouvernement à tous les partenaires techniques et financiers pour l'appui à la mise en œuvre du Programme d'urgence pour le renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS), programme mis en place sous l'impulsion du Chef de l'Etat initialement dans la région des savanes puis étendu depuis le 23 novembre 2023 à toutes les régions du pays. Ledit programme qui vise à intensifier la mise en place des services sociaux de base au profit des populations afin de préserver la sécurité et lutter contre le terrorisme qui menace la sous-région en général et notre pays en particulier, donne jour après jour des résultats encourageants.

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi une fois encore d'exprimer les sincères remerciements du Gouvernement aux partenaires techniques et financiers, aux acteurs du secteur privé et de la société civile et à tous les acteurs qui de près ou de loin œuvrent aux côtés du gouvernement dans ses efforts d'amélioration des conditions de vie des populations surtout vulnérables.

Je voudrais également renouveler la profonde gratitude au Programme des Nations Unies pour le Développement en particulier pour son appui technique et financier à notre pays.

Pour finir mon propos, je voudrais inviter tous les acteurs au développement à faire un bon usage du présent rapport en analysant profondément les constats, enseignements et recommandations afin d'orienter les politiques et stratégies de développement de notre pays.

Sur ces mots, je déclare officiellement lancé au Togo, au nom du Chef de l'Etat, le Rapport sur le Développement Humain, édition 2023/2024.

Je vous remercie.

Climat des affaires

LE TOGO PROMEUT UNE SYNERGIE ENTRE LES ENTREPRISES

L'environnement togolais des affaires est le seul qui présente dans la sous-région certaines facilités remarquées depuis quelques années maintenant. C'est ce qui vaut au pays plusieurs reconnaissances et l'afflux des investisseurs.

Il est de plus en plus promu une synergie entre les entreprises installées sur le territoire. C'est un aspect de la politique économique et commerciale que mettent en œuvre les dirigeants.

Essor des entreprises

Les mécanismes de facilitation mis en place par les autorités produisent des résultats en terme d'ardeurs créatives des nationaux et des étrangers. Ils sont animés par le désir d'entreprendre.

Au cours du premier trimestre de l'année 2024, ce sont 4 503 nouvelles entreprises qui ont été créées, et c'est même en légère baisse (3 %) en



glissement annuel.

Le Centre de formalités des entreprises (CFE) avait enregistré 4 655 entreprises formalisées au premier trimestre de l'année 2023. Selon ses statistiques, en janvier 2024, 1 546 entreprises ont été créées, 1 470 en février et 1 487 en mars. Sur ces 4 503 entreprises lancées, 3 810 sont pour les Togolais et 693 sont portées par les étrangers.

Durant toute l'année 2023, plus de 15 000 entreprises sont nées, un record absolu qui témoigne des initiatives entrepreneuriales sans cesse croissantes au Togo.

Elles peuvent être expliquées par les réformes comme la réduction du délai et du coût de création des entreprises, la digitalisation des procédures de formalisation, etc.

Synergie des entreprises

Le ministère de la Promotion et de l'investissement a organisé en mai 2024 un atelier sur les relations inter-entreprises, avec l'appui de la coopération allemande (GIZ).

Réunissant les acteurs du secteur privé, la rencontre a permis de réfléchir autour des moyens à utiliser pour solidifier les liens entre les très grandes entreprises et les investisseurs qui s'installent au pays afin qu'in fine, leur implantation ait des retombées pour les PME nationales.

Du côté du ministère, on est d'accord qu'il « faut trouver les meilleures pratiques pour optimiser l'impact d'un investissement privé sur les TPME (...) afin de maximiser les effets d'entraînement positifs sur notre économie ».

Par ailleurs, cette synergie recherchée favorisera un partage de connaissances, des transferts de technologies et de nouveaux savoirs...



**Haut Commissariat à la Réconciliation
et au Renforcement de l'Unité Nationale**

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



Lomé, le 13 JUN 2024

Communiqué

Session d'indemnisation des victimes non vulnérables des régions des Plateaux- Est et de la Kara

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de réparations, le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) organise une session d'indemnisation à l'intention des victimes non vulnérables des **Régions des Plateaux- Est et de la Kara**.

Ces opérations d'indemnisation se dérouleront du 24 au 29 juin 2024 :

- Dans les locaux des affaires sociales d'Atakpamé pour les victimes non vulnérables des préfectures d'Akébou, d'Amou, Anié, d'Est Mono, de Haho, du Moyen Mono, de Wawa et de l'Ogou.
- Dans les locaux des affaires sociales de Kara pour les victimes non vulnérables des préfectures d'Assoli, de Bassar, de la Binah, de Doufelgou, de Dankpen, de la Kéran et de la Kozah.

La liste des victimes retenues pour cette étape est disponible sur le site web du HCRRUN (www.hcrrun-tg.org), et également affichée dans les bureaux des préfectures et mairies concernées.

Le HCRRUN invite les victimes à se munir d'une des pièces d'identité suivantes en cours de validité :

- Passeport
- Carte d'identité
- Permis de conduire
- Ou à défaut de la carte d'électeur de 2023.

Enfin, Le HCRRUN prie les victimes dont les noms ne sont pas encore publiés à faire preuve de patience et de compréhension en attendant leur tour pour l'indemnisation le moment venu.

Fait à Lomé, le 13 juin 2024



Pour le HCRRUN, la Présidente

Vivre ensemble, une nécessité!

Cité OUA, Villa n°16 Face à la Cour Constitutionnelle
20929 Lomé-TOGO Tél: (+ 228) 22 26 24 59 / 89 Fax: (+ 228) 22 26 25 36 E-mail: hcrrun.togo@gmail.com Site web: www.hcrrun-tg.org N° vert : 80 00 40 40

Abonne-toi via TMoney et tente de gagner plein de cadeaux



***145*434#**



000000



La Fibre 📞 **888 | 119**

Promo valable jusqu'au 7 Juillet 2024
Règlement du jeu consultable sur le site web Togocom.tg

togocom.tg     

